



STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Conciliez vos projets et l'enjeu eau grâce au Diag Agr'Eau 28

Les + AVANTAGES

- **Vous êtes maître de vos décisions** grâce à la construction de votre plan d'action avec le conseiller : vous décidez de ce que vous mettez en œuvre.
- **Vous bénéficiez d'un regard extérieur** pour prendre du recul et d'un conseil individuel concret.
- **Vous optimisez votre conduite des cultures** pour répondre à vos enjeux et à ceux liés à la qualité de l'eau.

Vous exploitez au moins une parcelle sur une Aire d'Alimentation de Captage (AAC) avec un plan d'action engagé.

Le Diag Agr'Eau 28 vous permet de faire le point avec un conseiller sur les atouts et faiblesses de votre exploitation, et d'identifier les défis à relever demain pour mieux y faire face.

Au final, vous pourrez construire votre projet et élaborer votre feuille de route à moyen terme, tout en prenant en compte notamment l'enjeu eau.



Emilien, sur l'AAC de Maillebois : "Le Diag Agr'Eau 28 m'a permis de prendre du recul et d'évoquer des pistes d'évolution avec un expert, notamment pour améliorer le désherbage."

Diag Agr'Eau 28

Répondez aux enjeux de demain



PRENEZ DE LA HAUTEUR

Identifiez les atouts/contraintes de votre exploitation et les opportunités/menaces à venir, avec un conseiller à votre écoute.
Ciblez vos problématiques.



ANALYSEZ VOS PRATIQUES

Déterminez les pratiques à pérenniser et les pistes d'amélioration pour résoudre votre question, en cohérence avec l'enjeu qualité de l'eau.



CIBLEZ LES ÉVOLUTIONS POSSIBLES

Renfoncez les leviers utiles et listez les intérêts et freins possibles à la mise en oeuvre.
Profitez des apports du conseiller pour une approche globale.



ELABOREZ VOTRE STRATÉGIE

Construisez votre plan d'action à moyen terme en coordonnant les pratiques intéressantes que vous avez trouvées et choisies, pour un nouveau système de culture.



RÉDIGEZ VOTRE FEUILLE DE ROUTE

Détaillez les étapes de mise en oeuvre des évolutions que vous avez prévues.
Intégrez alors les conseils concrets et précis du conseiller.



BÉNÉFICIEZ D'UN SUIVI (OPTION)

Selon les besoins et la prise en compte de l'enjeu eau, bénéficiez d'un accompagnement individuel pendant 3 ans (Suivi Agr'Eau 28).

Les €
TARIFS
(hors taxes)

GRATUIT dans les AAC

- 2 à 3 rendez-vous d'une demi-journée.
- Remise d'une synthèse de l'analyse de l'exploitation et d'une feuille de route concrète.

Les PRESTATIONS liées

- Suivi Agr'Eau 28
- Aide à l'investissement
- Sécurité Environnement

Votre interlocutrice

Frédérique BOUGEL
Chargée de projet agronomie environnement
06 30 09 70 29
f.bougel@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
10 rue Dieudonné Costes - CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX
Tél : 02.37.24.45.45
Mail : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE-ET-LOIR